

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION AUX METIERS  
D'AVENIR » en abrégé « ISFMA »

Siège ABIDJAN- YOPOUGON ATTIE 9è TRANCHE, NON  
LOIN DE L'USINE D'AWA- LOT 991, ILOT 474- 01 BP 6963  
ABIDJAN 01, Lot 991, Ilot 474

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT SUPERIEUR DE  
FORMATION AUX METIERS D'AVENIR » en abrégé « ISFMA

»

Objet : FORMATION TECHNIQUE- ET PROFESSIONNELLE-  
FORMATION QUALIFIANTE- EVENEMENTIEL-  
RECRUTEMENT- BTP- COMMERCE- INFORMATIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN- YOPOUGON ATTIE 9è TRANCHE,  
NON LOIN DE L'USINE D'AWA- LOT 991, ILOT 474- 01 BP

6963 ABIDJAN 01, Lot 991, Ilot 474

Dirigeant(s) M KOUAME KOFFI JULES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06316 du 26/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38461/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

